



# Les stages professionnels en Europe avec Leonardo MODABE : **KESAKO ?**

Vous souhaitez **enrichir votre CV, acquérir de nouvelles compétences techniques et améliorer votre maîtrise d'une langue étrangère** ? Le programme de stages professionnels en Europe Leonardo MODABE est fait pour vous ! A l'heure actuelle, ces expériences à l'étranger sont extrêmement valorisées par les entreprises, et constituent un véritable plus pour votre parcours professionnel.

Pour ces raisons, la Région Bourgogne aide les jeunes en formation dans un CFA de Bourgogne à enrichir leur CV par un stage de **3 semaines** dans une entreprise européenne.

Ce dispositif bénéficie du soutien financier de l'Union européenne dans le cadre du Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.



## Le programme en quelques mots :

**Stage « clé en main »** : l'APRECA est mandaté par la Région pour la gestion opérationnelle du programme et se charge de vous trouver un stage dans une entreprise européenne ainsi qu'un hébergement dans le pays européen de votre choix. Il vous suit également pendant la durée de votre séjour.

Vivez une **expérience professionnelle** unique !



## Combien ça coûte ?

L'aspect financier est bien sûr primordial, particulièrement pour des jeunes, dans un projet de séjour à l'étranger. C'est pourquoi la Région Bourgogne et l'Union européenne prennent en charge les frais de transport international (aller et retour), ainsi que les frais d'assurance. Enfin, une bourse de **300 €** vous est versée pour participer à vos dépenses de nourriture, d'hébergement et de transport sur place.

## Où partir ?



- Allemagne,
- Angleterre,
- Espagne,
- Irlande,
- Italie ...

# Foire Aux Questions :



**Est-ce que je vais être seul(e) pendant le stage ?**

Le départ vers la destination du stage se fait en groupe. Vous serez généralement hébergé dans la même ville que vos camarades. Par contre, vous pouvez vous retrouver seul dans l'entreprise qui va vous accueillir. Un tuteur est là pour vous accueillir et vous pourrez compter sur l'aide de notre partenaire sur place en cas de difficultés.

**Je parle très peu la langue du pays où je souhaite aller, la formation linguistique sera-t-elle suffisante ?**

Oui, la formation linguistique est suffisante pour vous permettre de vous débrouiller dans la langue du pays d'accueil. Il vous sera possible de comprendre les missions que vous donne votre entreprise et de suivre une conversation simple. Si vous éprouvez quelques difficultés au départ, vous observerez rapidement de nets progrès dans la langue étrangère.

**Est-il possible de renouveler plusieurs fois cette expérience au cours de mon cursus en CFA ?**

Non, un jeune en formation dans un CFA ne peut bénéficier plusieurs fois de ce programme. Mais il existe d'autres aides dont vous pourrez profiter une fois votre formation terminée.

**Est-il possible de bénéficier d'autres aides financières ?**

Si vous recevez une autre aide de l'Etat, vous continuerez à la percevoir même pendant la durée de votre séjour à l'étranger. De plus, vous gardez votre statut de salarié dans votre entreprise d'apprentissage en France, vous conservez donc le salaire versé par votre employeur.

**Mon établissement de formation n'est pas adhérent au programme, comment faire ?**

Vous devez en parler à votre chef d'établissement, c'est lui qui fera les démarches nécessaires.

**Je souhaite partir dans un pays qui ne figure pas dans les exemples cités plus haut, est-ce possible ?**

Cela dépend du pays dans lequel vous souhaitez partir. Il doit en revanche obligatoirement se trouver en Europe.

**J'ai un handicap ou une maladie qui nécessite un suivi particulier, est-ce un frein ?**

Le programme est ouvert aux jeunes faisant face à ces difficultés, et peut s'adapter dans la mesure du possible.

# Qui peut participer ?

**Tous les apprentis peuvent participer !** Il suffit d'être en formation dans un CFA bourguignon.

## Calendrier indicatif

- 1 ★ Les apprentis ne peuvent se porter candidat directement. Ils doivent passer par l'intermédiaire de leur CFA, qui déposera une candidature pour participer au programme. Formulaire à télécharger sur le site ([www.region-bourgogne.fr](http://www.region-bourgogne.fr))
- 2 ★ **N'oubliez pas de remplir le dossier transmis par le CFA et de le compléter avec les documents nécessaires (dont le CV dactylographié en anglais et votre RIB à votre nom).**
- 3 ★ Au plus tard 2 mois avant la date de départ, les dossiers des candidats sont envoyés à l'APRECA qui effectue la **recherche des entreprises d'accueil** et d'hébergement. Parallèlement une **formation linguistique et interculturelle est mise en place dans votre CFA.**
- 4 ★ Une **réunion finale d'information** est organisée avec les apprentis pour leur donner tous les détails de leur séjour (entre 1 mois et 15 jours avant le départ).
- 5 ★ Les apprentis partent à l'étranger pour leur **stage.**
- 6 ★ Une **réunion de bilan** est organisée à leur retour.

## Contacts :

### APRECA

[apprentissage.bourgogne@apreca.net](mailto:apprentissage.bourgogne@apreca.net)

03 80 28 79 98

...

### CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE

*Direction Europe, international et coopération décentralisée*

03 80 44 36 52

17 boulevard de la Trémouille, 21035 DIJON CEDEX

[sri@cr-bourgogne.fr](mailto:sri@cr-bourgogne.fr)

[www.region-bourgogne.fr](http://www.region-bourgogne.fr) rubrique stages et études à l'étranger